
MAIRIE
D'
ALBA LA ROMAINE
07400

Téléphone : 04 75 52 43 52
Télécopie : 04 75 52 45 71
E-mail : mairie-alba@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS
PRISES PAR LA VICE PRÉSIDENTE
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil d'Administration du 18 juin 2012.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation accordée à Mr le Président par délibération du Conseil d'administration du C.C.A.S. en date du 26 mars 2009,
VU L'arrêté du 03 avril 2009 portant subdélégation de fonction au Vice président du C.C.A.S.

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil d'Administration les décisions prises par Mr le Président ou Mme la Vice Présidente en vertu de ces délégations,

La Vice présidente informe le conseil des décisions qu'elle a prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil d'Administration prend note des décisions suivantes prises par la Vice présidente depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration.

1 – Décision du 27 mars 2012 :

Acceptation d'un don de 100.00 € de Monsieur Pierre MAURIN, Maire, pour participation personnelle pour le changement de son téléphone portable mairie.

2 – Décision du 23 mai 2012 :

Acceptation d'un don de 50.00 € de l'association Cyclo Club St Claude , sis à St Claude (39) en remerciement pour le prêt de la salle polyvalente en secours en cas d'intempéries lors de leur déplacement sur la commune.

Fait à Alba La Romaine, le 18 juin 2012.

Le Vice présidente,
Christiane CROZIER.



REQU A
LA PREFECTURE LE

25 JUIN 2012

